



**DEPARTEMENT**  
MEUSE  
**ARRONDISSEMENT**  
COMMERCY  
Canton de DIEUE SUR MEUSE

**Commune de LEVONCOURT**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
Des délibérations du Conseil Municipal du 9 avril 2024

Le 9 avril 2024 à 19 H 30, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Etaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMET Jean-Pierre, JACQUEMET Stéphane, JACQUEMIN Jérémy, THIRION Aline, VERDUN Marie-Pierre, WILLIE Annick

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Mme Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

**OBJET** : ADHESION DE LA COMMUNE DE RUMONT AU SYNDICAT D'ELECTRIFICATION CENTRE MEUSE (DCM 17 /2024)

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la demande de la commune de RUMONT d'adhérer au Syndicat Intercommunal d'Electrification du Centre Meuse pour la compétence « éclairage public » et de l'avis favorable émis par le Comité Syndical du SIE le 11 mars 2024.

Madame le Maire rappelle que l'ensemble des communes adhérentes au Syndicat doit formuler un avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable à l'adhésion de la commune de RUMONT au Syndicat Intercommunal d'Electrification du Centre Meuse pour la compétence « éclairage public » portant sur l'entretien et la rénovation de son réseau d'éclairage public ;
- De donner tous pouvoirs au Maire pour accomplir toutes les formalités se rapportant à la présente délibération.

Date de la convocation : 03 04 2024

Nombre de membres : 07  
Nombre de présents : 07  
Nombre de votants : 07

Certifiée exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission en  
Préfecture le 28 mai 2024 et de la  
Publication le 18 avril 2024

Fait et délibéré en séance  
Les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

Le Maire,

